

LES PAYSAGES SONORES DES AUTRES :
AUTOUR DU POUVOIR LÉGITIMÉ, CONTESTÉ, ARMÉ

Antonio GONZALES

Univ. Bourgogne Franche-Comté – Besançon, ISTA EA 4011
antonio.gonzales@univ-fcomte.fr

Maria Teresa SCHETTINO

Univ. de Haute-Alsace, Univ. de Strasbourg, CNRS, UMR 7044 Archimède
mtschettino@misha.fr

Ce colloque SoPHiA 3 qui s'est déroulé à Strasbourg les 27-28 mars 2014 avait comme objectif de prolonger la réflexion engagée lors du colloque de La Rochelle (novembre 2010)¹ et poursuivie dans les deux précédents colloques SoPHiA qui portaient sur les relations interculturelles et diplomatiques (Mulhouse 2012) et sur l'élaboration des modèles de l'altérité (Besançon 2013).

Il s'agissait, dans le cadre de ce colloque strasbourgeois, de s'intéresser aux sons du pouvoir des autres. Par « autres », nous entendons ici les groupes d'individus organisés ou non, qui étaient étrangers au monde gréco-romain ou qui, voix dissonantes par rapport au pouvoir normatif du monde civique, ont perturbé le bon fonctionnement des institutions en introduisant des dysfonctionnements, des contestations, des oppositions feutrées ou violentes, militaires ou populaires.

Cette réflexion qui s'inscrit dans le cadre de nouvelles pistes méthodologiques sur l'étude de l'altérité se propose d'analyser ici les implications politiques et sociales des dysharmonies à travers des exemples puisés notamment dans le monde sonore oriental, gréco-romain et barbare avant et après la conquête romaine. Cette perspective chronologique nous a permis de nuancer une idée reçue sur la place disproportionnée du bruit et du silence dans les sociétés dites civilisées et dans les sociétés dites barbares. En effet, une lecture rapide et marquée par les *a priori* modernistes et européocentristes

¹ Schettino, Pittia 2012.

des sources gréco-romaines a longtemps conduit à définir les sociétés barbares comme des sociétés bruyantes et tapageuses où le murmure et la rumeur étaient autant de signes du danger qui s'approchait.

Toutefois, il ne faut pas se méprendre sur l'intention qui a été celle des organisateurs de cette rencontre. La lecture n'est pas non plus de type anthropologique, mais bien historique et menée par des chercheurs spécialistes des mondes proche-oriental et gréco-romain qui ont souhaité conserver un point de vue privilégié. En observant le rapport au bruit de certaines sociétés antiques dans un cadre spécifique qui a été celui du palais, des assemblées aristocratiques ou civiques, des manifestations de rues ou des sanctuaires, mais aussi dans le cadre de la guerre, ces points de vue sont toujours orientés du centre vers la périphérie. Le centre est notamment celui de la culture gréco-romaine qui se manifeste à travers ses organes de pouvoir, de contrôle et de diffusion de la puissance publique et des normes qui la fondent. Les sources sollicitées ont donc été celles produites par des acteurs politiques et/ou intellectuels ayant parfois contribué de très près à la gestion des affaires publiques et ayant également été des témoins des brisements des manifestations d'hostilité à telle ou telle forme de pouvoir ou d'homme politique, militaire ou religieux.

Il ne s'agit pas ici de se lancer dans une lecture comparée, mais plutôt d'offrir des éclairages ponctuels et localisés du rapport au pouvoir de divers groupes socio-politiques intégrés soit au cadre civique ou palatial soit en marge de celui-ci. Cette lecture croisée permet de montrer qu'il existe des invariants sonores, mais aussi des modulations et des spécificités culturelles dans l'usage du bruit ou de son absence. Une telle étude ne peut se conduire sans recourir à une analyse de la qualification que chaque culture accorde aux sonorités prises individuellement ou en réseaux, mesurées, hiérarchisées et interprétées par ceux qui en ont été les émetteurs, les destinataires ou les interprètes plus ou moins éloignés des faits dans le temps, dans l'espace et dans le cadre culturel. L'attention portée par nos sources sur la présence ou l'absence de bruits, sur leur niveau sonore, sur le contexte spatial et temporel, sur les dénominations et la valeur sémantique qui leur est associée est un signe prégnant de la volonté de comprendre, d'expliquer et de contrôler des manifestations socialisées qui peuvent avoir des implications centrales pour le pouvoir et sa mise en scène publique ou privée.

Les articles proposés dans ce volume répondent à la fois à la volonté d'offrir un éclairage qui tienne compte des grands découpages chronologiques et culturels de l'historiographie classique. Si le palais oriental est présent à travers l'étude de Clelia Mora, nous aurions aimé intégrer une communication sur le monde égyptien

afin de valider, nuancer ou invalider le fonctionnement palatial dans sa diversité. Cette absence ne remet sans doute pas en cause les enseignements que le palais oriental peut fournir comme cadre paradigmatique. L'espace découpé, isolé ou partagé, les lieux de manifestation du pouvoir politique ou de sa contestation obéissent à des règles mouvantes, non écrites, qui tiennent compte du contexte et des individus impliqués. Le complot se fait dans et à l'extérieur du palais, il mobilise des acteurs qui parlent peu, chuchotent en se méfiant, fluctuent dans le dessein de leur projet, renoncent ou anticipent, agissent seuls ou en groupe. La parole y est sérieuse, parfois sacrée, prononcée avec une énergie et une détermination qui fait appel à un lexique précis.

L'éclairage privilégié dans la seconde partie porte sur les manifestations populaires dans des espaces civiques contrastés puisque le cadre des assemblées, de la rue ou du sanctuaire de Delphes ont été choisis pour montrer la diversité des lieux de manifestation de l'expression populaire, ainsi que sur l'appropriation de ces espaces comme cadre de la contestation du pouvoir normatif.

Avoir choisi la sociabilité gauloise, la comparaison des préparations psychologiques autant que militaires des Germains et des Parthes dans une manifestation bruyante et désordonnée face au calme et au contrôle qui caractérisent le comportement des armées romaines, relevait d'une volonté de pouvoir mesurer le niveau de lecture idéologisée de l'autre par nos sources, mais aussi de comprendre pourquoi nos sources avaient tant besoin de créer une dichotomie radicale entre le modèle romain de l'expression du pouvoir militaire qui légitimait sa puissance et le désordre barbare qui vouait ce monde à la disparition dans le chaos sonore de la guerre. Le silence romain qui précède le tumulte des combats annonce à nouveau le silence que Rome répand en ayant semé la mort autour d'elle. Ce silence mortuaire est un préalable nécessaire à la maîtrise des territoires et des hommes qui dans leur soumission silencieuse permettent à l'*Vrbs* de faire sonner les trompettes de la victoire et du triomphe qui se déploient lors du joyeux tumulte qui fait suite à celui, sinistre, de la guerre.

L'approche sonore appliquée à l'étude de la conception du pouvoir dans les mondes anciens dépasse ici pour la première fois l'horizon gréco-romain pour s'ouvrir à d'autres civilisations de la Méditerranée antique ou à des groupes sociaux soit minoritaires soit politiquement subordonnés. Certains thèmes récurrents constituent la trame de cette étude, qui ne saurait être exhaustive, mais est conçue plutôt comme un point de départ pour d'autres analyses ciblées, destinées à mettre en valeur le cadre sonore des manifestations aussi bien du pouvoir officiel que des contestations qui en remettaient en cause la légitimité. Les thèmes qui parcourent ce volume associent souvent

l'articulation du langage sonore à la dimension spatiale, s'attachent parfois à faire ressortir le lien existant entre la représentation sonore et la légitimation des régimes politiques, et insistent fréquemment sur les réactions du peuple réuni en assemblée ou sur les contextes militaires, dont les sonorités décrites ne sont pas dépourvues d'un jugement moral. Ils mettent en évidence les problèmes de méthodes découlant des sources à notre disposition : la plupart d'entre elles reflètent le point de vue du groupe ou de la puissance dominants et tendent à représenter en termes d'harmonie ou de dysharmonie les contextes où le pouvoir s'exprimait ou était contesté d'après une vision politique cohérente et préalablement définie. Les exceptions ne constituent pas forcément un récit alternatif, dans la mesure où elles ne sont pas exemptes d'influences et d'échos sonores des contextes où elles furent élaborées. L'apprentissage du langage sonore du pouvoir était par ailleurs nécessaire pour se mettre en contact avec le pouvoir lui-même et négocier ses propres espaces de parole. Cet apprentissage n'était pas moins important dans les relations interculturelles et diplomatiques entre peuples, sujet auquel nous avons consacré la quatrième rencontre SoPHiA, qui a eu lieu en 2015 et dont les actes sont en préparation.

I- L'ESPACE CLOS, L'ESPACE OUVERT : ARCHITECTURES SONORES

Dans les palais de la civilisation mésopotamienne, il y avait une triple dimension sonore : officielle, secrète, murmurée. La dimension publique se manifestait dans les salles conçues pour l'auditoire, où la parole incarnait le pouvoir et où l'assistance était tenue de l'écouter et de l'assimiler sans la contester. La parole secrète, même si elle était consignée sur les tablettes, était transmise oralement à une liste limitée, fermée, hiérarchisée. Elle s'accompagnait de l'interdiction de s'adresser directement au roi, incarnation du pouvoir suprême. Éloigné et proche de la divinité, ce pouvoir ne pouvait pas être interpellé directement, mais pouvait être éliminé par des complots et des conspirations qui s'organisaient dans les espaces privés du palais accablés par la voix feutrée, murmurée, ou absente.

L'espace ouvert où se réunissaient les assemblées populaires, notamment l'*ekklesia* grecque ou les *contiones* romaines, étaient les lieux des dissonances, du bruit, de la clameur². Néanmoins, le lieu où le peuple s'exprimait n'était pas toujours le siège des dysharmonies : à la différence des *contiones*, où la présence du magistrat ne réduisait

² Sur les *contiones*, voir Pina Polo 1989 ; Pina Polo 1995 ; Tan 2008 ; Tiersch 2009. Sur la rhétorique utilisée par la classe dirigeante lors des *contiones*, voir Jehne 2011 ; Hölkeskamp 2013 ; Jehne 2013.

pas forcément l'assistance au silence³, dans le cadre des comices le débat était absent et la parole contrôlée par les magistrats. Le ton bas de la voix résonnait en revanche dans la Curie, surtout pendant la République moyenne, et s'accordait à la posture contrôlée de la *gravitas* que les sénateurs devaient observer⁴.

L'expression du pouvoir institutionnalisé réitérait des modèles acoustiques codifiés, reflet de modèles moraux partagés : la parole officielle du pouvoir n'avait pas besoin d'être criée, même si elle pouvait s'organiser par slogan et s'imposer par son propre statut.

II- LA VOIX QUI TOUCHE AUX ÉMOTIONS : LA CALOMNIE, LA FLATTERIE, LA PAROLE CRIÉE

L'atmosphère étouffée n'était pas seulement le propre des palais orientaux. Le recours à la calomnie, à l'insinuation malveillante destinée à susciter la suspicion et la méfiance était un outil largement utilisé. Le pouvoir pouvait lui-même s'en servir pour s'affermir en éliminant les voix dissonantes aussi bien à l'intérieur qu'à l'extérieur des groupes sociaux et politiques dominants. Afin d'affaiblir l'impact des accusations adressées contre un ou plusieurs membres de la classe dirigeante, il était également possible de les réduire au rang de mots calomnieux, voire faux, souvent produits par l'incapacité populaire⁵.

Le pouvoir pouvait être perçu par les minorités, qu'elles fussent ethniques, sociales ou politiques, comme une tutelle ou comme une menace en fonction des privilèges dont elles jouissaient ou des interdictions qui les frappaient : il pouvait accepter ou même favoriser les manifestations sonores de certaines communautés, et en interdire d'autres⁶. Parfois, les réactions d'une communauté exaspérée pouvaient être bruyantes et dissonantes et devenir elles aussi menaçantes : lors du procès contre Flaccus, la crainte

³ Toutefois, sur la prise de parole dans les *contiones* réservée aux membres de la classe dirigeante, même si les opinions populaires étaient prises en compte, voir Pina Polo 2012.

⁴ Sur les sons au sein du Sénat et leur évolution, voir les interprétations différentes de Zecchini 2012 ; Badel 2012 ; Molinier Arbo 2012.

⁵ On peut ici citer en exemple la campagne de discrédit menée contre les *psephismata* où les cités grecques d'Asie dénonçaient les abus et les détournements de fonds effectués par Flaccus, ancien gouverneur d'Asie, accusé du crime *de repetundis* et défendu par Cicéron en 59 av. J.-C. : Cicéron tente de démontrer l'inanité de ces *psephismata* afin qu'ils ne soient pas considérés comme preuves contre l'accusé (Cicéron, *Pro Flacco*, 19 et 23).

⁶ Par exemple, la communauté juive d'Alexandrie pouvait effectuer ses cérémonies, défilés et réunions en accord avec ses propres coutumes et faire résonner la ville des sons qui les caractérisaient.

se répandit que le discours de Cicéron pût être interrompu par les vacarmes des Juifs romains arrivés en masse pour protester contre Flaccus⁷.

Si l'adulation était l'une des manifestations sonores des groupes minoritaires ou subordonnés, la flatterie pouvait être le langage des membres des classes dirigeantes désireux d'obtenir le consensus nécessaire à l'exercice du pouvoir : c'était le cas du candidat à la préture décrit par Perse qui ne cessait de parler et de faire des promesses⁸.

La foule réunie en assemblée pouvait intimider par les clameurs, le vacarme, les cris⁹ : certaines sources anciennes insistent sur la voix émotionnelle qui régnait dans les assemblées populaires, notamment dans les *poleis* grecques. Dans le monde grec, la foule était la proie des démagogues ; les assemblées populaires étaient constituées d'*imperiti homines*¹⁰, qui s'exprimaient à travers des sons désarticulés, comme les barbares. En revanche, à Rome, dans les réunions comitiales aussi, la prise de parole était contrôlée et hiérarchisée, jusqu'à son absence, voire à l'imposition du silence.

La parole mesurée et ordonnée était opposée au bruit et aux dysharmonies. La comparaison de ces deux paysages sonores évoquait celle de deux régimes politiques. L'interprétation biaisée des sources dépasse la description événementielle pour exprimer un jugement sur les régimes où les deux contextes sonores résonnaient. L'évocation des sons, la présence ou l'absence de leur hiérarchisation et de leur contrôle deviennent la représentation d'une société politique dominée par la dissonance et la confusion vis-à-vis d'une autre où régnaient l'harmonie et l'assonance. La première correspondait au régime démocratique où la foule *imperita* était piégée par les démagogues, la seconde au régime aristocratique où c'étaient les *periti* qui exprimaient leur avis et dirigeaient la foule. En fin de compte, il s'agit d'une véritable réflexion autour des régimes politiques qui se distinguent par le rôle et la capacité décisionnels attribués aux membres de la classe dirigeante et au peuple. Si le jugement négatif sur les assemblées populaires parcourt le discours *Pro Flacco* de Cicéron, une évaluation plus positive du rôle du peuple réuni en assemblée et de la légitimité démocratique est exprimée chez Polybe¹¹. Même si le but de Cicéron était de dévaloriser les témoignages que les assemblées populaires avaient produits dans les villes grecques, il devait utiliser un argument qui

⁷ Cicéron, *Pro Flacco*, 66-69.

⁸ Perse, *Saturae*, V, 179-184.

⁹ Les termes les plus récurrents sont *clamor* et *murmur*, qui mériteraient une étude ciblée.

¹⁰ Cicéron, *Pro Flacco*, 16.

¹¹ Cf. par exemple, Polybe, IX, 31, 7-IX, 32, 2, où, lors de l'assemblée spartiate de 210 av. J.-C., la participation et l'intérêt de l'assistance en soulignent l'intelligence et la conscience politiques.

pouvait être considéré comme convaincant, mais qui remettait en cause la souveraineté populaire.

Autrement dit, les *clamores* représentaient la voix émotionnelle de la foule, désorganisée et incontrôlable, mais aussi la réactivité populaire dans un régime démocratique ; de même les *murmura* pouvaient exprimer la contestation de la voix légitime du pouvoir officiel, mais également la participation populaire active et consciente.

III- LES SONS DE LA GUERRE, LA GUERRE DES SONS

Dans les stéréotypes de la culture gréco-romaine, les barbares émettaient des sons horribles et désarticulés lors des batailles, leur désordre, également sonore, s'opposait à la *Romana disciplina*. Un exemple retourne ce *topos* : à Carrhes, ce fut l'harmonie « barbare » vis-à-vis du désordre acoustique de l'armée romaine.

Les guerriers de l'armée parthe chantaient les exploits accomplis par les ancêtres : c'étaient des chants accompagnés de danses pour rythmer l'action militaire et exprimer l'appartenance à une communauté. Cette coutume se répandit dans l'armée romaine lorsque le recrutement local se diffusa, avec une sorte de « barbarisation » de l'armée¹².

Le *cantator* de l'armée féodale, qui évoquait les victoires précédentes, semble l'héritier de cette tradition dont des exemples existent encore aujourd'hui. Les marches et les chants pratiqués par des corps militaires contemporains ont la même fonction : ce sont des manifestations sonores dotées d'une valeur identitaire et en même temps destinées à favoriser la concentration.

Les observations ici proposées ont mis en valeur quelques-uns des sujets de réflexion abordés par les interventions réunies dans ce volume. Sur le chemin que nous avons ouvert d'autres pourront avancer mieux que nous, en reprenant certains des thèmes ici évoqués ou en faisant ressortir de nouveaux, chacun d'entre eux méritant des études ciblées sur les sources, le vocabulaire adopté, la contextualisation historique.

¹² Cf. par exemple, *Histoire Auguste, Maximini duo*, 3, 1.

Bibliographie

- Badel Chr. (2012), « Lecture sonore des débats du Sénat (II^e siècle av. J.-C.–II^e siècle apr. J.-C.) », dans M. T. Schettino, S. Pittia (éds), *Les sons du pouvoir dans les mondes anciens*, Besançon, p. 135-152.
- Frolov R. M. (2013), « Public Meetings in Ancient Rome: Definitions of the *Contiones* in the Sources », *SPFB(klas)*, 18, p. 75-84.
- Hölkeskamp K.-J. (2013), « Friends, Romans, Countrymen: Addressing the Roman People and the Rhetoric of Inclusion », dans C. Steel, H. Van der Blom (éds), *Community and Communication: Oratory and Politics in Republican Rome*, Oxford, p. 11-28.
- Jehne M. (2013), « Feeding the *Plebs* with Words: the Significance of Senatorial Public Oratory in the Small World of Roman Politics », dans C. Steel, H. Van der Blom (éds), *Community and Communication: Oratory and Politics in Republican Rome*, Oxford, p. 49-62.
- Jehne M. (2011), « Blaming the People in Front of the People: Restraint and Outbursts of Orators in Roman *Contiones* », dans Chr. J. Smith, R. Covino (éds), *Praise and Blame in Roman Republican Rhetoric*, Swansea, p. 111-125.
- Molinier Arbo A. (2012), « Des cris à la Curie: les *acclamations senatus* de la *Vie de Commode* dans l'*Histoire Auguste* », dans M. T. Schettino, S. Pittia (éds), *Les sons du pouvoir dans les mondes anciens*, Besançon, p. 167-187.
- Pina Polo F. (2012), « *Contio*, *Auctoritas* and Freedom of Speech in Republican Rome », dans St. Benoist, *Rome, a City and its Empire in Perspective: the Impact of the Roman World through Fergus Millar's Research*, Leyde, p. 45-58 [= *Rome, une cité impériale en jeu : l'impact du monde romain selon Fergus Millar*].
- Pina Polo F. (1995), « Procedures and Functions of civil and Military *Contiones* in Rome », *Klio*, 77, p. 203-216.
- Pina Polo F. (1989), *Las contiones civiles y militares en Roma*, Zaragoza.
- Schettino M. T., Pittia S. (dir.) (2012), *Les sons du pouvoir dans les mondes anciens*, Besançon.
- Tan J. (2008), « *Contiones* in the Age of Cicero », *Classical Antiquity*, 27, p. 163-201.
- Tiersch Cl. (2009), « Politische Öffentlichkeit statt Mitbestimmung?: zur Bedeutung der *Contiones* in der mittleren und späten römischen Republik », *Klio*, 91, p. 40-68.
- Zecchini G. (2012), « Silenzi e grida del senato », dans M. T. Schettino, S. Pittia (éds), *Les sons du pouvoir dans les mondes anciens*, Besançon, p. 153-165.